



Protection coupure

KRYTECH 579

Risque faible - ISO B



PROTECTION CONTRE LA COUPURE
NIVEAU B

EN388

4342B

CATÉGORIE 2


ISO 13997:
5.3 N

DEXTERITÉ
EN420:
5/5

Protection standard pour des manipulations fines en milieu peu salissant

AVANTAGES SPÉCIFIQUES



Confort

- Excellente dextérité grâce à la finesse du gant
- Ergonomique, limite la fatigue de la main



Durabilité

- Adaptés aux travaux longue durée : excellente résistance à l'abrasion



Protection de la peau

- Contient des traces de DMF en conformité avec les valeurs limites d'exposition professionnelles



Qualité garantie

- Sans silicone pour éviter les traces, les défauts sur la tôle et le verre avant peinture



Lavabilité

- Lavable jusqu'à 5 fois à 40°C, pour allonger la durée de vie du gant et réduire les coûts et les déchets



Bénéfices additionnels

- Disponible en emballage pour distributeur automatique

INDUSTRIES

- Industrie mécanique/automobile
- Papeterie

APPLICATIONS

- Manipulation de carton, papier
- Montage de tôles fines
- Assemblage automobile
- Finitions
- Manipulation et tri de petites pièces coupantes
- Manipulation de pièces ou de tôles ébarbées
- Montage de précision

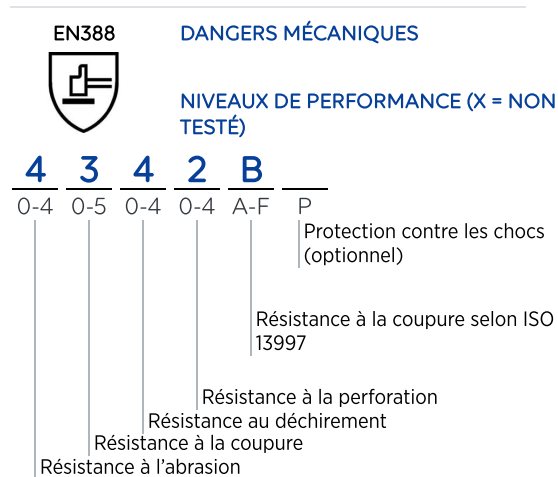


Protection coupure

KRYTECH 579

Risque faible - ISO B

(LÉGENDES)



(DÉTAILS PRODUIT)

Finition intérieure	Support tricoté sans couture à base de fibres PEHD
Jauge	13
Finition extérieure	Dos aéré
Matière	Polyuréthane
Caractéristique manchette	Poignet tricot
Couleur	Blanc Gris
Tailles Europe	5 6 7 8 9 10 11
Résistivité de surface selon l'EN1149-1 (Valeur dans la surface de la paume à 25% d'humidité relative)	8.1E+10 Ω
Résistance verticale selon EN1149-2 (Valeur dans la surface de la paume à 25% d'humidité relative)	5.0E+9 Ω

(DÉTAILS LOGISTIQUES)

Conditionnement	1 paire/sachet 12 paires/sachet 96 paires/carton
-----------------	--

(LÉGISLATION)

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
- Attestations UE de type: 0075/014/162/02/19/0508
- Délivré par l'organisme agréé nr: 0075 CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07- FRANCE